

que la religion seule peut y donner, et qui en fait toute l'importance. Nés dans le vice, ils grandissent sous la funeste influence du mauvais exemple. La société les flétrit, à cause de la tache de leur origine ; elle les écarte du sanctuaire domestique, et, jusqu'à ce que les formalités légales aient été remplies, la porte leur en est toujours fermée. La rigueur de la loi est inexorable, l'enfant naturel n'a pas de famille."

Al. Vaguer termine son consciencieux rapport en payant un tribut de regret à la mémoire des associés défunts, et de reconnaissance à tous ceux qui se plaisent à seconder efficacement l'œuvre si recommandable de St-Régis.

Ce témoignage de notre gratitude, dit-il, s'adresse en premier lieu au vénérable prêtre qui gouverne ce diocèse ; nous lui avons beaucoup demandé, mais être jamais refusés. Dieu veuille se charger de lui payer nos dettes ! — Il s'adresse à MM. les membres du clergé, dont le désintéressement ne saurait être proclamé ni trop recevoir d'éloges. Je me fais un devoir et un plaisir de répéter ce que j'ai déjà dit si souvent : "Jamais un mariage religieux n'a entraîné pour nous, de leur part, la dépense d'un seul centime." — Il s'adresse aux fonctionnaires publics, qui nous ont fourni tous les documents et nous ont aidés avec une bienveillance qui les honore et nous encourage. — Il s'adresse à tous nos correspondants, compatriotes et étrangers, princes et prêtres de l'Eglise, ambassadeurs, magistrats et simples particuliers, qui nous ont prêté leur concours. — Il s'adresse d'une manière particulière à MM. Thirriot et Guérin, notaires de notre ville, dont les actes, quelquefois nombreux, ne nous ont jamais coûté que le timbre et l'enregistrement."

Cette utile société qui, à son début, n'avait encore que 16 membres, en compte aujourd'hui 310, appartenant aux rangs et aux professions les plus respectables. Ce chiffre est assurément son plus bel éloge, il prouve évidemment qu'elle a été comprise de l'élite de nos concitoyens. Et si l'on est permis de calculer l'avenir d'une œuvre quelconque sur le nombre des sympathies qui lui sont acquises, nous pouvons hardiment prédire à celle de St-Régis longue vie et durables succès.

Le chapitre suivant au prochain numéro.

LETTRE DE MGR. L'ÉVÊQUE DE NEW-YORK,

A L'HON. JAMES HARPER, MAIRE DE NEW-YORK.

Suite.

On pourrait peut-être me demander, dans cette supposition, pourquoi j'ai gardé si longtemps le silence sur ces calomnies. Ma réponse en premier lieu, est que mes devoirs me laissent trop peu de temps pour y faire attention ; en second lieu, que si aujourd'hui je refutais une calomnie, demain il me faudrait en refuter une autre ; et en troisième lieu, qu'une classe de ces éditeurs qui m'avaient ainsi assailli, était de ces gens que l'on regarde comme trop méprisables et une classe trop fanatique pour m'en occuper. Mais j'avoue que la principale raison, qui me guidait, était la justesse, honorable d'une observation que j'entendis, il y a déjà plusieurs années à Philadelphie de la part de l'estimable évêque White. Sa remarque était, que tel est le caractère du peuple américain, que tout homme qui s'attache constamment à son devoir, ne peut jamais succomber sous les traits de la calomnie, quelque en soit les effets temporaires. Ce fut là sa réponse et sa défense contre la licence de la presse dans ses attaques contre les individus. D'où il concluait qu'en regard à l'amour de la justice et de l'honnêteté, qu'il croyait être le grand mobile du caractère américain, tout homme sage peut aisément discerner une calomnie, et par conséquent ne pas y croire. Cette remarque me frappa beaucoup dans le temps ; et j'ai invariablement agi d'après ce principe toutes les fois que la question devenait personnelle à moi seul ; et l'expérience de près de vingt années de vie publique n'a fait qu'en confirmer la profondeur et la vérité. Telles ont été mes raisons pour garder si longtemps le silence sur les calomnies dirigées contre l'évêque Hughes, tandis que je n'ai jamais laissé passer une occasion de combattre, de mettre à nu et de réfuter les faux exposés qui attaquaient les droits civils et religieux de cette portion de nos citoyens parmi lesquels je désirais voir s'étendre les bienfaits de l'éducation.

Grand nombre de personnes de cette ville ont cherché à découvrir quels pouvaient être les motifs de cette malignité constante et inconsiderée de M. Bennett contre l'évêque Hughes. Les uns l'attribuaient à ce qu'il s'était vendu pour cet effet ; d'autres en donnaient pour cause la vengeance qui, quoique très forte dans le sein de cet homme n'en était pas, moins l'esclave soumis de l'avarice. Mais de tous ceux dont l'opinion m'est parvenue sur ce sujet, pas un seul ne la croit gratuite. Quant à moi, je ne veux pas dire ce que j'en pense. Je n'insulterai pas cet infortuné, mais comme ceux qui sont portés à croire qu'il est poussé par la vengeance, m'ont dit qu'il me regardait comme la cause de la réception qu'il a eu de la part de Daniel O'Connell, et comme je voudrais aussi qu'il ne se méprit point sur ce sujet, j'assignerai ce qui dans mon idée me paraît avoir donné lieu à un traitement un peu cavalier qu'il a reçu dans une terre visitée pour son hospitalité, et dans laquelle l'homme bien né venant particulièrement d'Amérique est reçu avec cet accueil qui suit en montrant le cœur généreux de Philadelphis.

Ce sera, il est vrai, une petite digression dans cette communication, mais je n'ai nul doute que ce fait, au moins, intéressera non seulement en Amérique, mais même en Angleterre et dans toute l'Europe. Il y a cinq ans je l'ai introduit à Londres à Daniel O'Connell ; et cela à ma propre sollicitation et je désirais vivement, puisque j'en avais l'occasion, de voir un homme

dont on a dit plus de bien et en même temps plus de mal que de tout autre homme qui ait vécu jusqu'à présent. Quelques minutes après avoir pris place à côté de lui, et avoir parlé de choses indifférentes, il s'en suivit de sa part un silence assez long pour me faire croire qu'il était temps pour moi de me retirer. Tout à coup je vis ses yeux baignés de larmes ; surpris de plus en plus j'allais me lever pour partir, lorsqu'il m'adressa la parole, autant que je puis m'en rappeler, dans les termes suivants ; mais d'une voix, qui, quoiqu'enflée par la douleur, résonna cependant comme la plus douce et la plus tendre qui ait jamais frappé mes oreilles : "Dr. Hughes, j'ai passé 40 ans de ma vie dans les affaires publiques, j'ai été engagé dans des débats politiques avec des hommes de tous les partis, et de toutes les croyances ; je suis sans contredit l'homme le mieux abusé du monde ; néanmoins, pendant tout ce temps là, ni Tories, ni Whigs, ni même les Orangistes eux-mêmes n'osèrent élever une voix sacrilège contre la mère de mes enfants. Elle était douce et paisible ; elle était humble et charitable. Amis et ennemis, tous l'aimaient et la respectaient. Mes ennemis les plus acharnés m'auraient épargné si pour m'atteindre il leur eût fallu toucher à l'agneau qui repait sur son sein. La seule attaque qui ait été dirigée contre Mme. O'Connell, est venue d'au-delà des mers, de votre côté, de l'océan de votre ville même, dans un journal appelé le *New York Morning Herald*. Quelqu'un m'a trompé, je suppose, pensa me rendre service en m'envoyant ce journal. Il me parvint immédiatement après la mort de Mme. O'Connell. De sorte que la flèche empoisonnée manqua le cœur aimable contre lequel elle était dirigée, mais elle atteignit le mien et y resta enfoncée." M. Bennett n'était pas alors marié lorsqu'il fit cette attaque sur cette aimable épouse et cette tendre mère ; mais il est donné à ceux qui sont époux et pères de juger si la réception qu'il reçut de M. O'Connell à Corn Exchange était méritée ou non.

Il serait inutile pour moi de dire, si M. O'Connell est le seul dont le cœur fut blessé par la flèche empoisonnée lancée du même lieu contre la paix domestique du genre humain.

Mais dans tous les cas, en voilà assez, je pense, pour convaincre M. Bennett que pour ma part je n'eus rien à démêler avec la réception qu'on lui fit à Dublin. Je suis donc bien loin de comprendre les causes de son acharnement contre moi ; ce qui toutefois m'a causé bien peu d'inquiétude. En supposant qu'il ait été payé pour m'injurier, je pense qu'en le subornant pour le parti contraire, ses profits auraient été doublés, son travail abrégé et on aurait pu, en même temps, s'assurer son silence ; mais je n'en avais pas les moyens ; et quand même j'en aurais pu, je ne l'aurais point fait.

Quoiqu'il en soit, je vais rencontrer M. James Gordon Bennett, non pour l'injurier, mais comme mon accusateur ; et à M. Bennett comme premier accusateur j'associe le Col. Wm. L. Stone comme mon second accusateur. Et maintenant sous ces deux noms qui représentent cette troupe d'éditeurs, d'orateurs et de révérends qui m'ont attaqué, je les défie tous et suis prêt à les rencontrer — ou l'évêque Hughes est entré comme politique, en collation avec des agents politiques, — ou non.

Où il a conclu ou a essayé d'exclure la Bible des Ecoles communes de New York — ou non.

Où il a organisé un parti politique à New York — ou non.

Où il a noirci ou tâché de faire noircir les livres des écoles publiques de New York — ou non.

Enfin où il a fait des actions et émis des sentiments indignes d'un chrétien et d'un citoyen américain — ou non.

Voilà des propositions que l'esprit le plus borné pourrait comprendre. Agissant maintenant d'après l'idée que l'évêque White donne du caractère américain, je vais constituer le peuple américain, whigs et démocrates, catholiques et protestants, juifs et gentils, citoyens du pays, natifs et étrangers, je les établirai, dis-je, juges entre James Gordon Bennett et Col. Wm. L. Stone d'un côté, et l'évêque Hughes de l'autre.

Je ne veux pas anticiper le jugement du public ; je dirai simplement qu'il sera juste, et que je ne réclame autre chose que la justice. Heureusement que la dispute est de nature à n'admettre ni sophismes ni faux exposés. C'est une question de faits contre faits, le raisonnement est inutile. Tout fait susceptible de preuve a besoin de témoins pour en certifier la vérité. Toutes les fois que dans un cas on peut apporter des témoins, la chose attestée peut être établie comme étant arrivée dans un lieu et un temps donné. Dans toute Cour de Justice, si un homme jure qu'il a été témoin d'un fait, mais qu'il ne puisse déterminer le temps et le lieu de l'événement, il sera inévitablement considéré comme se parjurant lui-même, ou comme un esprit dérangé. Que ma cause soit donc jugée d'après ces règles ordinaires de la justice publique. Je vais exposer ma propre conduite autant que le requerra le besoin de ma cause, dans une série de propositions en forme de faits.

1^{ère}. Proposition. — Je n'ai jamais, durant ma vie, fait une seule action, ni émis une seule opinion, tendant à priver aucun individu, de tous ou de quelques droits de la conscience que je réclame pour moi-même, sous la Constitution Américaine.

2^{ème}. Proposition. — Je n'ai jamais demandé ou désiré qu'aucune dénomination fut privée de la Bible ou de telle version de la Bible que cette dénomination approuve, suivant sa conscience, dans nos écoles communes ou publiques.

3^{ème}. Proposition. — Je ne suis entré dans aucune intrigue ou collision avec aucun parti politique, ou aucun individu ne m'a fait une proposition aussi insultante.